

Pour la première fois, en juin, les élèves de l'école d'éducateurs spécialisés de Bretagne passent le diplôme d'Etat



M. LELIEVRE : « Il faut plus d'éducateurs spécialisés bénéficiant d'une formation sérieuse ».



Travail à l'atelier poterie

(Photo J. Derost.)

L'école d'éducateurs et d'éducatrices spécialisés de Bretagne, rue Charles-le-Goffic à Rennes est discrète. Installée dans des bâtiments qui ont l'apparence d'une maison particulière entourée de jardins, dans le quartier Jeanne-d'Arc, elle poursuit une tâche éminemment utile : celle de former les éducateurs de l'enfance inadaptée.

Elle s'est ouverte en octobre 1963 à l'initiative de la Fédération Bretonne pour la sauvegarde de l'enfance dans les locaux du Centre régional pour l'enfance et l'adolescence inadaptés. Il y avait alors déjà plusieurs centres d'enfants inadaptés en Bretagne, mais pas d'école d'éducateurs, ce qui ne favorisait pas le recrutement. M. Lelièvre, ancien directeur du centre de Kergoat à Pleurtuit en prenait la direction, poste qu'il occupe toujours assisté du docteur Le May, médecin psychiatre, et de MM. Altherr et Danton et de Mme Mainguy, instructeurs permanents.

chant choral, jeux, psycho-cinématique, enseignement ménager. Ses travaux en ateliers sont conçus pour que les éducateurs une fois auprès des enfants puissent les adapter à leurs besoins. Ils doivent aussi enrichir la personnalité de l'élève pour qu'elle puisse ensuite enrichir les autres.

Après cette première année, quinze mois de stage en situation (trois semaines hors école et une semaine à l'école) complètent la formation initiale, enfin six mois à l'école terminent le cycle de la scolarité. Jusqu'à cette année était délivré un diplôme propre : cette année un examen en juin pourra conférer un diplôme d'Etat qui vient d'être créé. L'examen se passera sous contrôle du recteur d'académie et du directeur régional de l'action sanitaire et social.

Beaucoup de besoins

On évalue à 1 500 le nombre d'éducateurs formés dans toute la France chaque année, mais les besoins sont bien plus importants, et souvent jusqu'ici les éducateurs apprenaient leur métier sur le tas. M. Lelièvre pense qu'il faut de plus en plus d'éducateurs car dit-il : Il y a de plus en plus de jeunes inadaptés à cause de l'évolution démographique et aussi parce que la société est plus contraignante, plus concurrentielle et donc attaque les plus défavorisés. On est aussi plus sensible à l'inadaptation par le biais des consultations d'hygiène mentale notamment. Il faut donc plus d'éducateurs bénéficiant d'une formation sérieuse dans des conditions matérielles meilleures et une sécurité morale plus aigüe.

Enfin M. Lelièvre souhaite des contacts entre travailleurs sociaux pour qu'on n'assiste pas à une compartimentation des carrières sociales. Point de vue qui coïncide avec celui qu'exprimait récemment le docteur Le May :

Devenir éducateur spécialisé est un lent processus d'apprentissage. Il est loin d'être terminé à la fin des trois années d'études. Mon grand souhait d'ailleurs, est que l'éducateur recevant son diplôme demeure insatisfait de l'enseignement, ait une soif d'acquisitions nouvelles et soit convaincu de la nécessité d'une mise en cause permanente avec recyclage, réflexions sur ses fonctions, effort de compréhension des enfants et des familles souvent l'objet de ses préoccupations.

DOMINIQUE PENNEQUIN

Avoir 19 ans

Dans la conception de ses études et de son emploi du temps, l'école veille à mêler intimement formation théorique, travaux de groupe et activités pratiques cliniques.

L'intégration des connaissances est capitale, dit M. Lelièvre, pour que la formation devienne un tout intégré dans la vie professionnelle. Nous n'avons pas la prétention de former des ultra-spécialistes. Il est dispensé une formation de base pour un éducateur qui s'adressera à des jeunes en danger d'inadaptation ou en situation d'inadaptation, qu'elle soit sociale ou due à des déficiences intellectuelles ou physiques. La carrière d'un éducateur est longue, il faut qu'il puisse passer d'un secteur à l'autre de l'inadaptation.

Que deviennent les diplômés de l'école ?

Sur les 90 diplômés depuis

Que deviennent les diplômés de l'école ?

Sur les 90 diplômés depuis la création de l'école, 87 sont en fonction, 45 en internats, 13 en milieu ouvert, 28 en externats, 1 instructeur à l'école, 81 dans le secteur privé et 6 dans le secteur public, 43 en Ile-et-Vilaine, 11 en Loire-Atlantique, 11 en Finistère, 7 dans les Côtes-du-Nord, 7 dans le Morbihan, 3 en Mayenne et 5 dans d'autres départements.

Cours et ateliers

La première année d'études est essentiellement théorique cours de droit, de pédagogie générale et spécialisée, d'aptitudes éducatives, de psychiatrie, de psycho-sociologie, de psycho-génétique auxquels viennent s'ajouter des travaux en ateliers : marionnettes, plâtre, peinture-graphisme, terre, émaux, photo, diction, danses folkloriques,

Pour entrer à l'école, il y a des critères intellectuels (culture générale du niveau du baccalauréat) mais aussi d'autres plus particuliers : sensibilité aux besoins des autres, affectivité riche mais contrôlée capacité à partager son action avec d'autres et à se remettre en cause, acceptation du contrôle de son action. Toutes ces exigences impliquent une sélection sérieuse (à l'école d'éducateurs, on n'a pas peur du mot).

Il y a environ 300 candidats à l'entrée. Après une première étude du dossier, 150 ne présentent pas de contre-indication. Les non bacheliers passent alors un examen de culture générale pour vérifier leurs niveaux d'études et tous, deux jours de présélection durant lesquels un jury composé d'un médecin, d'un psychologue et d'éducateurs vérifient les aptitudes de la personnalité. 90 jeunes gens et jeunes filles passent ce cap et partent alors en stage pendant six mois dans des centres d'enfants inadaptés. A l'issue de celui-ci, une session les réunit et environ 40 sont autorisés à entrer à l'école.